

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DU CANDIDAT POUR L'UTILISATION ET LA DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS FOURNIS AUX IRSC POUR L'EXAMEN PAR LES PAIRS

La *Loi sur l'accès à l'information* donne aux citoyens canadiens et aux résidents permanents un droit d'accès limité aux renseignements contenus dans les dossiers du gouvernement fédéral. La *Loi sur la protection des renseignements personnels* donne aux citoyens canadiens et aux résidents permanents un droit d'accès aux renseignements personnels qui les concernent et précise les fins auxquelles peuvent servir les renseignements personnels. La *Loi sur la protection des renseignements personnels* énonce les règles et les conditions qui régissent la cueillette, la conservation et le retrait des renseignements personnels. Elle fournit également un code d'utilisation et de divulgation qui protège ces renseignements. Ce code précise les critères selon lesquels les renseignements peuvent être divulgués, notamment à quelles fins ils peuvent être divulgués et à qui. Tous les renseignements recueillis par les IRSC sont assujettis à ces lois.

Les IRSC cherchent à s'assurer que vous savez que tous les renseignements fournis dans votre demande seront mis à la disposition du personnel des IRSC responsable de la gestion du processus d'examen par les pairs, de l'administration et du contrôle des subventions et bourses, de la compilation des statistiques et de la promotion de la recherche en santé au Canada.

Les renseignements fournis dans la demande, **à l'exception des pages portant l'inscription « à des fins administratives uniquement »**, seront mis à la disposition des comités d'examen par les pairs composés d'experts recrutés dans les milieux universitaire, public et privé. Les demandes peuvent également être transmises à des examinateurs externes.

CONSENTEMENT

(1) **OBSERVATEURS** : Les renseignements fournis dans la demande, **à l'exception des pages portant l'inscription « à des fins administratives uniquement »**, seront, avec votre consentement, mis à la disposition :

des observateurs des comités d'examen par les pairs. Les observateurs se divisent en deux catégories (excluant le personnel responsable de l'administration et de l'évaluation des concours de subventions et bourses des IRSC et les membres du comité permanent responsable de la vérification du processus d'évaluation par les pairs):

- Les représentants des partenaires financiers et / ou des partenaires financiers potentiels qui n'ont pas de pouvoir décisionnel en ce qui concerne le financement;
- le personnel des instituts qui ne se trouve pas en situation de conflit d'intérêts et qui n'a pas de pouvoir décisionnel en ce qui concerne le financement;

Je consens ne consens pas au partage des renseignements mentionnés dans la section (1) ci-dessus avec les observateurs décrits.

(2) **PERTINENCE/RECEVABILITÉ** : Information qui sert à déterminer la pertinence d'une demande par rapport au mandat de l'institut / du partenaire / de la direction, ou la recevabilité de la demande par rapport aux priorités d'un institut, le **titre du projet, le sommaire du projet et / ou le formulaire Recevabilité** auxquels a déjà accès le personnel responsable de l'administration des programmes de financement, peuvent aussi être mis à la disposition:

- du personnel des instituts qui gère des enveloppes de financement de la recherche et les membres des comités consultatifs de ces mêmes instituts;
- des partenaires financiers et / ou des partenaires financiers potentiels;
- des cadres supérieurs des IRSC qui gèrent les fonds de recherche et qui commanditent les initiatives stratégiques;

(3) **DÉCISIONS DE FINANCEMENT** : Information qui sert à prendre des décisions de financement après l'examen par les pairs, la **note au mérite, le rang, le titre du projet et les recommandations du comité sur le budget et la durée**, seront, avec votre consentement, mis à la disposition :

- du personnel des instituts qui gère des enveloppes de financement de la recherche et les membres des comités consultatifs de ces mêmes instituts;
- des partenaires financiers et /ou des partenaires financiers potentiels;
- des cadres supérieurs des IRSC qui gèrent les fonds de recherche et qui commanditent les initiatives stratégiques;

Je consens ne consens pas au partage des renseignements mentionnés dans les sections (2) et (3) ci-dessus avec les groupes décrits.

Je, soussigné(e), CONSENS par la présente à l'utilisation et à la divulgation des renseignements contenus dans ma demande aux fins mentionnées ci-dessus. Ce consentement ne porte que sur les secteurs précis où j'ai donné mon consentement. De plus, je comprends que je peux retirer mon consentement à tout moment et qu'il entrera en vigueur dès sa réception par les IRSC.

Nom	Signature	Date

- Conservez une copie
- Envoyez le formulaire original signé avec votre demande